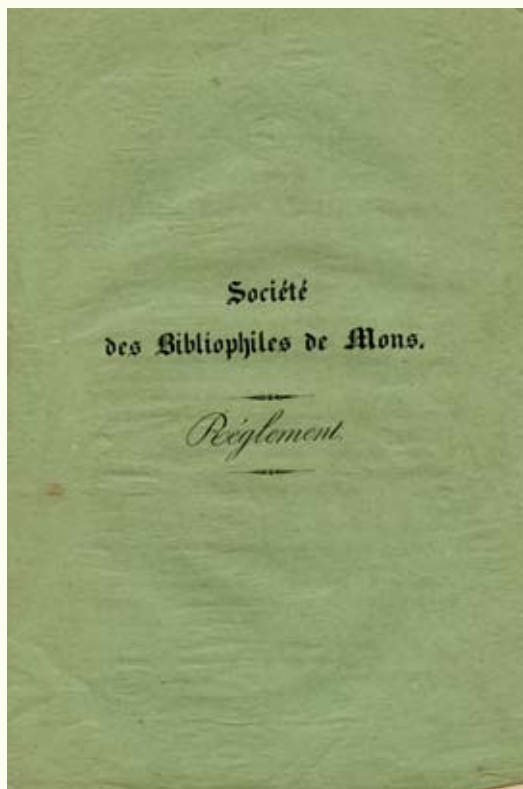


Jacques Toussaint
Congrès de l'Association
des Cercles francophones
d'Histoire et d'Archéologie de
Belgique
Secrétaire général

48-53

Sociétés savantes : culture et patrimoine

Couverture du *Règlement de la Société des Bibliophiles de Mons*, 1835
Namur, Musée provincial des Arts anciens du Namurois. Bibliothèque de la Société archéologique de Namur.



Introduction

Peu après l'indépendance de notre pays, un sentiment nationaliste s'est installé chez nous et a engendré une prise de conscience identitaire. De ce mouvement nationaliste et romantique sont nées des sociétés savantes ayant pour objectif l'étude du passé local et régional.⁰¹ Des initiatives publiques voient le jour à la même époque : la Commission royale d'histoire créée par Charles Rogier en 1834 et la Commission royale des monuments en 1835. En l'espace de dix ans, quatre sociétés savantes sont fondées en Belgique : Mons (1835)⁰², Bruges (1839)⁰³, Tournai (1845)⁰⁴ et Namur (1845).⁰⁵ *La Société des Bibliophiles de Mons* a dès le départ pour objectifs :

«1° La publication de documents historiques ou littéraires inédits ;

2° La réimpression d'opuscules d'une grande rareté, en donnant toujours la préférence, dans l'un comme dans l'autre cas, à ce qui intéressera spécialement Mons ou le Hainaut».⁰⁶

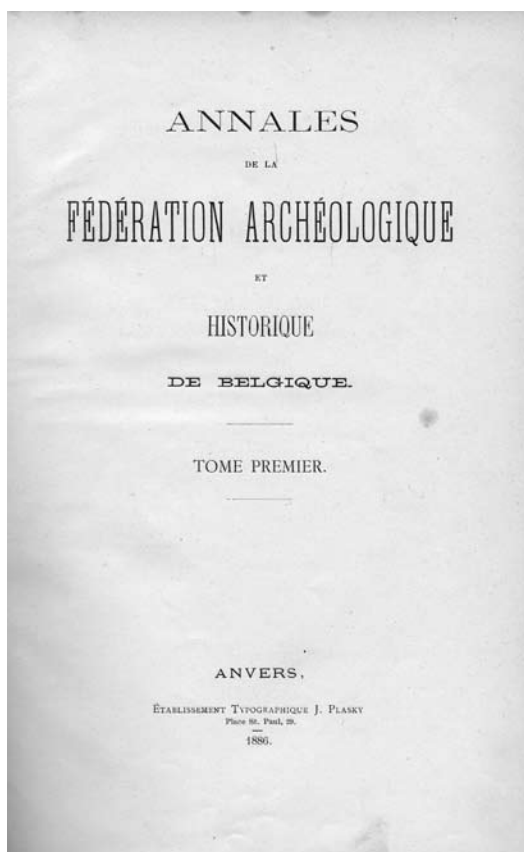
La Société archéologique de Namur⁰⁷ cultive quant à elle des ambitions plus larges comme le précisent ses statuts qui spécifient qu'elle se propose : «1° de sauver de la destruction ou de l'oubli et de rassembler au chef-lieu de la province, soit en originaux, soit en copies, les monuments historiques du pays et en particulier ceux du pays de Namur, tels que tombes, sculptures, peintures, dessins, cartes, médailles, monnaies, sceaux, meubles, ustensiles, armes, manuscrits, livres, journaux, pamphlets, etc.

2° De publier les documents inédits concernant l'histoire de la province».⁰⁸

Nous pourrions multiplier les exemples et comparer les objectifs de ces sociétés savantes qui se sont constituées d'abord dans les villes, grandes



Portrait de Henri-Emmanuel Wauvermans (1825-1902), initiateur du Congrès d'Anvers de 1885. D'après *Le mouvement scientifique en Belgique: 1830-1905*, t.1, Oscar Schepens, Bruxelles, 1907-1908, p. 245.



Page de titre des *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, t. 1, Anvers, 1886. Namur, Musée provincial des Arts anciens du Namurois. Bibliothèque de la Société archéologique de Namur.

01
M. BRUWIER & M.-L. LOOSVELDT, Répertoire des sociétés et revues locales et régionales d'histoire et d'archéologie, dans *Bulletin trimestriel du Crédit Communal de Belgique*, supplément au n° 103, 1973, p. 1; J.-M. DUVOSQUEL, La mission des sociétés d'histoire et d'archéologie en Belgique dans le passé et aujourd'hui, dans *Congrès de Nivelles. 23-26.VIII.1984. Actes*, t. II, Nivelles, 1984, p. 5.

02
Le Cercle archéologique de Mons est créé le 28 septembre 1856.

03
La *Genootschap voor Geschiedenis te Brugge* portait à l'origine le nom de Société d'Émulation pour l'histoire et les antiquités de la Flandre occidentale.

04
La Société Historique et Littéraire de Tournai (deviendra Société Royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai) est apparue quelques jours seulement avant la Société archéologique de Namur.

05
La Société archéologique de Namur est fondée le 28 décembre 1845 par quelques Namurois soucieux de la sauvegarde du patrimoine.

06
Société des Bibliophiles de Mons-Règlement-, s. l. n. d., p. 1.

07
«En marge d'un centenaire. L'historique de la Société archéologique de Namur», dans *Vers l'Avenir*, dimanche 6 juillet 1947, p. 1, 3; J. BALON, Le centenaire de la Société archéologique de Namur, dans *Namurcum*, t. 22, 1947, p. 46-48; E. BODART, *La Société archéologique de Namur des origines à 1914*, Namur, Générale de Banque, 23 septembre - 27 octobre 1995, p. 2-3; J. TOUSSAINT, La Bibliothèque de la Société archéologique de Namur (1845-1914), dans *Art et Bibliothèque*, 1, coll. *Monographies du Musée provincial des Arts anciens du Namurois*, Namur, 1992, p. 7-8.

08
Société archéologique de Namur, Namur, 1846, p. 4.

09
Très justement Fernand Braudel estime que «ce qui compte, ce n'est pas la région, c'est le problème». Voir A. CROIX & D. GUYVARCH (sous la dir.), *Guide de l'histoire locale. Faisons notre Histoire!*, Paris, 1990, p. 25. Dans ce même ouvrage p. 11, les auteurs parlent des

et moyennes, avant de toucher les petites bourgades, les villages pour en arriver à des quartiers, des rues...⁰⁹ lors de périodes plus récentes. La sauvegarde du patrimoine matériel ou immatériel est le dénominateur commun pour ces associations dont le statut a pu varier au cours de leur existence. Depuis 1921, l'association sans but lucratif est une forme juridique assez courante mais d'autres structures existent: fondation, association de fait, établissement d'utilité publique...

Rôle des sociétés savantes, hier et aujourd'hui

L'intérêt pour l'Histoire est sans cesse croissant. Cette constatation se vérifie au 19^e siècle mais également au siècle suivant. L'étude du passé se pratique certes dans les universités mais aussi dans les sociétés savantes. La qualité des travaux menés par ces dernières est variée. Le très bon côtoie le moins bon et même le médiocre.¹⁰ Certains auteurs français parlent d'historiens amateurs ou historiens du dimanche¹¹ œuvrant dans ces sociétés sans pour autant exprimer un jugement de valeur. Amateurs et professionnels de l'Histoire travaillent en collaboration comme l'atteste notre historiographe.¹² Nos plus éminents historiens, archéologues, conservateurs... publient certes dans des recueils universitaires mais livrent aussi le fruit de leurs recherches dans des publications locales ou régionales éditées par des sociétés savantes. «Mais, tous les cercles n'ont pas le même objectif. Au niveau géographique, certains couvrent toute une province: c'est le cas en général des plus anciens comme Bruges, Mons, Arlon ou Namur; d'autres ont pris en charge l'histoire d'une ville et de l'arrondissement dont elle était le chef-lieu, par exemple Tournai et Charleroi. Les cercles les plus récents ont un rayon d'action plus limité: quelques localités, une ville ou même un quartier. Différence aussi dans les préoccupations: pour les uns, le folklore prime l'histoire; pour d'autres, c'est à l'archéologie que va l'essentiel des efforts. Mais, ce qui frappe surtout aujourd'hui, c'est la différence de niveau. Certaines associations sont de véritables académies, d'autres ne pratiquent que des recherches de seconde main. En tout état de cause, il y a parfois une dispersion malheureuse des efforts et des énergies».¹³ «Les cercles d'histoire locale sont investis d'une série de missions importantes: d'une part rechercher, collectionner, répertorier et étudier le patrimoine artistique, les archives, le matériel iconographique et les parlers régionaux, d'autre part mettre à profit toutes les occasions d'encourager de nouvelles recherches. Ils travaillent du reste généralement sur un territoire géographique restreint et bien délimité. Les résultats des recherches peuvent ainsi être publiés dans des revues, des annuaires ou des monographies qui contribuent à une meilleure connaissance de la tradition locale».¹⁴ Très vite, les sociétés ont ressenti la nécessité de se fédérer afin d'améliorer les contacts et de créer une plate-forme où des échanges peuvent s'établir sur l'état de la recherche. Dans cette optique est créée à Anvers en 1885, année de l'exposition universelle, la Fédération Archéologique et Historique de Belgique. Il revient au Colonel

H.-E. Wauvermans¹⁵, alors Président de l'Académie d'Archéologie de Belgique (fondée à Anvers en 1842), de vouloir organiser des échanges entre les sociétés et dans cette perspective de mettre sur pied des congrès et des conférences.

«La Fédération est fondée en vue de créer des relations étroites et permanentes entre les Sociétés qui s'occupent, à un point de vue quelconque, de notre histoire nationale.

Son but est de rechercher les meilleures méthodes à suivre dans les études archéologiques et historiques, d'imprimer plus d'unité à ces études, d'intéresser la généralité aux recherches locales et de vulgariser les résultats acquis».¹⁶

H.-E. Wauvermans souhaitait un échange périodique d'idées grâce aux congrès et permettre ainsi aux archéologues du pays de mettre en commun le produit de leurs recherches. Les sociétés savantes jouaient donc un rôle capital dans la diffusion de la Culture. Elles adhéraient pour la plupart à la Fédération Archéologique et Historique de Belgique mais gardaient soigneusement leur indépendance.¹⁷ Dès l'origine de la Fédération¹⁸, il est prévu que le Congrès soit chaque fois organisé par une société différente et qu'il se tienne alternativement dans une ville wallonne et dans une ville flamande.¹⁹

De 1885 à 1976²⁰, trois congrès se sont tenus à Bruxelles, vingt en Flandre et vingt-deux en Wallonie, soit 45 rassemblements. Dès le Congrès d'Anvers de 1885, il est prévu que le secrétaire, assisté du comité organisateur, s'occupe de la publication des *Annales* (ou *comptes rendus*) au format uniforme in-8°. Les Actes de ces différents événements scientifiques constituent une source incontournable de la recherche en matière historique (et sciences auxiliaires) du pays. Ils montrent la vitalité et la diversité des études menées par les «amateurs» et les professionnels dans le domaine des sciences historiques. La recherche s'est poursuivie malgré la fédéralisation du pays. En 1978 se constitue l'*Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique*²¹ qui garde le contact avec la Fédération²² «nationale» tout comme la nouvelle structure flamande. L'article 2 des statuts de la nouvelle association francophone stipule :

«L'association a pour objet d'établir les liens entre les cercles qui, dans le territoire de son ressort, étudient l'histoire, l'archéologie ou toutes autres disciplines utiles à la connaissance du passé. Ces liens ne peuvent entamer la liberté, ni la respon-

historiens amateurs ou historiens du dimanche en ces termes «Certains font partie de sociétés historiques locales, parfois aussi vénérables que prestigieuses; d'autres, de plus en plus nombreux, créent dans leur commune, voire dans leur quartier, un «groupe», un «cercle», une «association», dotée ou non d'un statut juridique, pour un projet précis en général au départ, une commémoration, une exposition, une réaction à un événement marquant tel qu'une disparition».

10 J.-M. DUVOSQUEL (*op. cit.*, p. 7-8) préconise aux dirigeants des sociétés locales d'histoire et d'archéologie de ne pas ouvrir «leurs colonnes au premier polygraphe venu ou au plumitif frénétique. Chacun, à son niveau de compétence, peut apporter quelque chose. Il faut donc commencer par cerner sa compétence et laisser peut-être à d'autres le commentaire de telle charte mérovingienne. Mais il faut dans tous les cas qu'il y ait rigueur dans l'enquête, persévérance dans la recherche, soin dans la rédaction, quel que soit le sujet abordé. À cette seule condition, la coexistence reste possible. Et les générations futures se réjouiront de trouver à côté de ces travaux académiques, peut-être alors dépassés, des articles sur notre histoire contemporaine qui seront de véritables sources irremplaçables».

11 Ph. ARIÈS & M. WINOCK (avec la collaboration), *Un historien du dimanche*, Paris, 1980.

12 J.-M. DUVOSQUEL, *op. cit.*, p. 6.

13 J.-M. DUVOSQUEL, *op. cit.*, p. 7.

sabilité des cercles dans leurs activités, publications et administrations propres». Les rencontres, congrès, colloques, études scientifiques, publications restent toujours d'actualité.

De 1980 à 2004, sept congrès ont eu lieu en Wallonie et le prochain tiendra ses assises à Namur en août 2008.²³ Plus de deux cent cinquante personnes présenteront une communication dans une des cellules suivantes :

Cellule 1 : Subsister, construire et aménager : Vie matérielle, histoire de l'habitat et architecture.

Cellule 2 : Enseigner et vivre ensemble : Histoire de l'enseignement et des mouvements de jeunesse, patrimoine immatériel et loisirs.

Cellule 3 : Produire et échanger : Histoire économique et sociale, biens de consommation.

Cellule 4 : Observer, décrire et comprendre : Histoire intellectuelle.

Colloque intra-cellule : Jacques de Vitry et sa mouvance intellectuelle, spirituelle et artistique dans nos régions.

Colloque intra-cellule : Histoire des technologies.

Cellule 5 : Croire et célébrer : Histoire religieuse, rites et croyances.

Cellule 6 : Imaginer et représenter : Art et image.

Cellule 6A : Art et Artistes.

Cellule 6B : Image et Représentation.

Cellule 7 : Gouverner, juger et administrer :

Histoire des institutions et contrôle social.

Cellule 8 : Défendre et explorer : Histoire militaire et relations internationales.

Cellule 9 : Valoriser et diffuser : Patrimoine et médiation culturelle.

Cellule 10 : Collecter, sauver et conserver :

Archives, Musées et Bibliothèques.

La modification récente de la loi de 1921 sur les ASBL entraîna une adaptation des statuts²⁴ de l'Association mais sans rien changer à sa philosophie. L'activité principale reste l'organisation d'un congrès tous les 4 ans par une société savante ou un consortium d'associations. Ce fut le cas en 2004 à Louvain-la-Neuve où les organisateurs ont formé une association de fait momentanée pour l'organisation du congrès.

La Communauté française a apporté son soutien à l'Association dès sa création (1978) et lors de l'organisation du 1^{er} congrès à Comines en 1980. Depuis 1996, la Région wallonne a renforcé l'aide en assurant le secrétariat permanent de l'Association au sein de ses services.²⁵

Avenir des sociétés savantes

À l'aube du 21^e siècle, il paraît bien désuet de parler de *société savante*. Cette appellation issue du 19^e siècle ne semble plus parler aux jeunes générations. Les objectifs poursuivis restent cependant toujours d'actualité car l'Histoire n'est pas une matière statique, la recherche évolue et se renouvelle. On parlera davantage de *société de médiation culturelle* qui correspond mieux à la sensibilité actuelle même si l'on parle des mêmes problèmes.

Même si l'on envisage l'avenir, il importe de dresser un cadastre des sociétés existantes. Dans le dernier tiers du 20^e siècle, le Service culturel du Crédit Communal²⁶, le Centre d'Action culturelle de la Communauté d'Expression Française (CACEF)²⁷, la Bibliothèque universitaire Moretus Plantin en collaboration avec la Société archéologique de Namur²⁸ se sont attelés au problème en dressant des répertoires. Ces répertoires sont déjà en grande partie obsolètes.

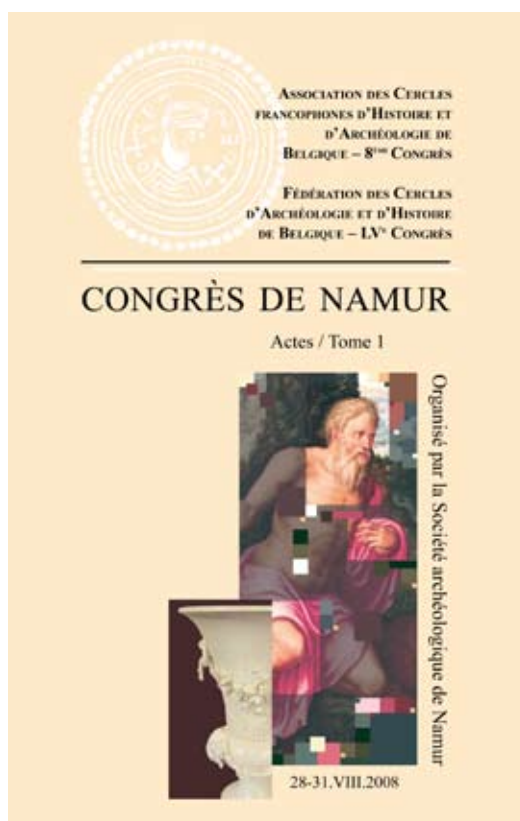
De 1835 à 1992, le Crédit Communal²⁹ a recensé près de six cents sociétés (571 exactement) qui ont vu le jour dans notre pays. Sur ce nombre, 83 ont disparu. Il en reste près de cinq cents (488) dont 162 en Wallonie, 313 en Flandre et 13 à Bruxelles. Une interprétation rapide des statistiques pour l'ensemble du pays (589 communes) tendrait à dire que chaque commune après les fusions de 1975 dispose de sa société historique locale!

«La situation était bien différente à la fin du XIX^e siècle : la société d'alors (elles sont une vingtaine) couvrait en général une province (les sociétés fixées à Bruges, Mons, Arlon, Gand, Liège) ou à tout le moins un arrondissement (Tournai, Charleroi). Entre les deux guerres mondiales, les cercles nouveaux – une trentaine – se sont surtout attachés à une ville et à son hinterland. Peu avant 1960, une explosion qui s'annonce dès 1958 : les créations se suivent à un rythme effréné. En une année parfois (1971 ou 1973) naissent presque autant de cercles que durant le siècle 1835-1935. En corollaire, le champ d'action se fragmente : une commune, même petite, voire un quartier comme à Bruxelles. Est-ce au prix de la qualité du travail accompli ? La réponse est sans conteste positive au regard des publications, domaine où le meilleur voisine le pire. Au niveau du sauvetage du patrimoine (monuments, archives, mémoire collective) et de la sensibilisation du grand public, la réponse sera fort différente. Pourquoi cet intérêt soudain et généralisé ? Reflet vraisemblablement d'une société en profonde mutation : au moment où l'homme atteint un univers de plus en plus vaste, il s'accroche au microcosme du terroir et, errant, va à la recherche de racines, les siennes ou celle de son village».³⁰

Depuis 1992, l'intérêt pour ces matières n'a fait que croître. Il suffit pour s'en convaincre de vérifier la fréquentation des dépôts d'archives ou des bibliothèques, d'examiner la liste des inscrits dans les facultés de Philosophie et Lettres des universités ou tout simplement le succès des *Journées du Patrimoine*. Malheureusement, le temps réalise son tri. Seules la rigueur et la qualité de la recherche doivent être soutenus. Nombre de sociétés locales sont dans la même situation.³¹

À l'aube du 21^e siècle, il paraît bien désuet de parler de *société savante*. Cette appellation issue du 19^e siècle ne semble plus parler aux jeunes générations. Les objectifs poursuivis restent cependant toujours d'actualité car l'Histoire n'est pas une matière statique, la recherche évolue et se renouvelle.

Couverture du volume *Congrès de Namur, Actes. 28-31.VIII.2008, Namur, 2008*



14
L. DE CONINCK, Sociétés et revues locales et régionales d'histoire et d'archéologie et de folklore. Répertoire, dans *Bulletin trimestriel du Crédit Communal de Belgique*, supplément au n° 141, juillet 1982, p. 1.

15
Henri-Emmanuel Wauvermans (1825-1902) est un écrivain militaire. Il fut élève et ensuite professeur à l'École militaire (1850). Cinq ans plus tard, il reprit la vie active du régiment. Il se spécialisa dans les travaux de siège et publia des travaux sur l'art de préparer la défense des places fortes. Il gravit les différents échelons de la hiérarchie militaire. Il exerça le commandement du Génie de la Ville d'Anvers. C'est en qualité de général-major du Génie qu'il est admis à la pension le 1^{er} octobre 1888. Il quitta l'armée au grade de lieutenant général. H.-E. Wauvermans fut à la base du Congrès d'Anvers de 1885 et de la Fédération Archéologique de Belgique. En ce qui concerne ses publications, voir E. DE SEYN, *Dictionnaire biographique des Sciences, des Lettres et des Arts en Belgique*, t. 2, Bruxelles, 1936, p. 1164.

16
E. de PIERPONT, Fédération Archéologique et Historique de Belgique, Statuts, dans *Congrès de Dinant organisé par la Société archéologique Namur. 9-13 août 1903. Compte rendu*, Namur, 1904, p. IX.

17
Compte rendu des travaux du congrès tenu à Anvers les 28-30 septembre 1885, Anvers, 1886, p. 41-42.

18
Cl. CHRISTOPHE, La Fédération des cercles d'archéologie et d'histoire de Belgique (1885-1980), dans *Congrès de Comines. 28-31.VIII.1980. Actes*, t. 1, Comines, 1980, p. 21-25. Cette contribution fait suite à Cl. CHRISTOPHE, Huy, ville de congrès, dans *Miroir de Huy*, n° 20, 1976, p. 17, 19, 21, 23.

19
Congrès archéologique et historique d'Anvers et cinquantenaire de l'Académie d'archéologie de Belgique 1892. Compte rendu, 1^{re} partie, Anvers, 1893, p. 392.

20
1885 est la date du premier congrès tenu à Anvers et 1976 est le quarante-quatrième de la Fédération (unitaire) organisé à Huy. Après se crée une association francophone et une autre flamande.

À ce stade de la réflexion, où l'on envisage la prospective, il est pertinent de s'interroger sur l'avenir des publications des sociétés d'histoire et d'archéologie. Le professeur Yvette Vanden Bemden attire l'attention sur la classification de nos revues en trois catégories par le FNRS (Fonds national de la Recherche scientifique) et le FWO (Fonds voor Wetenschappelijk Onderzoek).

À l'heure actuelle, ni la Communauté française, ni la Région wallonne, ni l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique ne sont à même de fournir un cadastre des sociétés d'histoire et d'archéologie. L'intérêt pour la matière est certes là mais à l'heure de l'Internet tout va tellement vite que dès qu'un répertoire est établi, il est déjà dépassé.

Tout comme le réclame Albert Lemeunier dans les *Actes* du Congrès de Namur d'août 2008, nous plaidons pour une meilleure connaissance du «paysage» culturel constitué par ces associations.³² La réalisation de ce «cadastre», sorte de banque de données, pourrait aider les chercheurs amateurs ou professionnels mais aussi les administrations du patrimoine. C'est un préalable à une future mise en réseau des associations.

«L'heure est venue, pour les associations culturelles, d'envisager des synergies, ce que certaines d'entre elles ont d'ores et déjà entrepris face aux nécessités : elles permettront de mieux se connaître, de mieux valoriser les initiatives de chacun et de rationaliser le fonctionnement de tous. Elles permettront aussi d'assurer un avenir meilleur à ces instruments fondamentaux de la vie sociale, à un moment où le loisir y occupera une place de plus en plus importante».³³

À ce stade de la réflexion, où l'on envisage la prospective, il est pertinent de s'interroger sur l'avenir des publications des sociétés d'histoire et d'archéologie. Le professeur Yvette Vanden Bemden³⁴ attire l'attention sur la classification de nos revues en trois catégories par le FNRS (Fonds national de la Recherche scientifique) et le FWO (Fonds voor Wetenschappelijk Onderzoek). Seules la *Revue d'Histoire ecclésiastique* et la *Revue belge de Philologie et d'Histoire* se trouvent en catégorie supérieure. Les revues publiées par les universités, les institutions scientifiques, les musées, les sociétés locales se situent bien en deçà ! Faut-il croire que c'est le sujet qui détermine la qualité de la démarche. Pour Y. Vanden Bemden, les «recherches «locales» ne sont pas des sous-sujets, mais [...] elles participent à une quête universelle».³⁵

Par ailleurs, les recherches menées par les sociétés locales, les publications éditées, les conférences, colloques, congrès organisés par celles-ci permettent «de relier les savoirs, de multiplier les connexions, d'échanger des méthodes et des expériences, de s'interroger sur sa façon de faire, de découvrir des démarches communes et des connexions nouvelles, de trouver aussi de nouveaux incitants et de nouveaux moyens pour travailler ensemble, pour collaborer, pour élargir les problématiques et aussi, pour préserver ce patrimoine immatériel ou matériel qui nous a construit et que nous voulons mieux connaître et transmettre».³⁶

21
Moniteur belge, 23 novembre 1978, p. 4989-4990, n° 10668.

22
Moniteur belge, 23 juin 1977, p. 2511-2523, n°s 5449-5450.

23
La Société archéologique de Namur en est l'organisatrice. C'est la 5^e fois qu'elle assure cette mission : Namur (1886, 1938, 1988, 2008) et Dinant (1903). Voir M. PACCO & J. TOUSSAINT, La Société archéologique de Namur, Association organisatrice du Congrès de Namur 2008, dans *Congrès de Namur. 28-31.VIII.2008. Actes*, t. 1, Namur, 2008, p. 7-11.

24
Moniteur belge, 21 décembre 2005 ; Les statuts de l'Association déposés au greffe du tribunal de commerce de Namur le 07 décembre 2005, dans *Congrès de Namur. 28-31.VIII.2008. Actes*, t. 1, Namur, 2008, p. 23-26.

25
G. WARZÉE, Fortunes diverses d'un congrès plus que centenaire, dans *Congrès de Namur. 28-31.VIII.2008. Actes*, t. 1, Namur, 2008, p. 21-22.

26
M. BRUWIER & M.-L. LOOSVELDT, *op. cit.*, 39 p. ; L. DE CONINCK, *op. cit.*, 153 p. ; J.-M. DUVOSQUEL, Les Sociétés d'Histoire et d'Archéologie en Belgique. Quelques considérations statistiques, dans *Bulletin du Crédit Communal*, n° 181, 1992/3, p. 3-8 ; L. DE CONINCK, Avertissement, dans *Bulletin du Crédit Communal*, n° 181, 1992/3, p. 9-127.

27
A. d'HAENENS & C. PINSON, *Les sociétés d'histoire et d'archéologie de la Communauté Wallonie-Bruxelles*, Namur, 1980, 107 p. (supplément aux n°s 78-79, juin-septembre 1980).

28
A.-M. BOGAERT-DAMIN & J. TOUSSAINT, *Les sociétés d'histoire et d'archéologie de la province de Namur*, Namur, avril 1989, n. p.

29
Le Crédit Communal s'intéresse à ces sociétés car elles sont régionales et locales donc proches

Liste des Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique
et de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique

I	Anvers	28-30.IX	1885
II	Namur	17-19.VIII	1886
III	Bruges	22-25.VIII	1887
IV	Charleroi	5-8.VIII	1888
V	Anvers-Middelbourg	2-5.IX	1889
VI	Liège	3-6.VIII	1890
VII	Bruxelles	2-7.VIII	1891
VIII	Anvers	10-14.VIII	1892
IX	Mons	5-8.VIII	1894
X	Tournai	5-8.VIII	1895
XI	Gent	2-5.VIII	1896
XII	Malines	8-11.VIII	1897
XIII	Enghien	7-10.VIII	1898
XIV	Arlon	30.VII-2.VIII	1899
XV	Tongres	4-8.VIII	1901
XVI	Bruges	10-14.VIII	1902
XVII	Dinant	9-13.VIII	1903
XVIII	Mons	30. VII-6.VIII	1904
XIX	Chimay	16-21.IX	1906
XX	Gand	2-7.VIII	1907
XXI	Liège	31.VII-5.VIII	1909
XXII	Malines	5-10.VIII	1911
XXIII	Gand	8-13.VIII	1913
XXIV	Tournai	31.VII-4.VIII	1921
XXV	Tongres	16-18.IX	1923
XXVI	Bruges	2-5.VIII	1925
XXVII	Mons	28.VII-1.VIII	1928
XXVIII	Anvers	16-21.VIII	1930
XXIX	Liège	1- 4.VIII	1932
XXX	Bruxelles	28.VII-2.VIII	1935
XXXI	Namur	23-29.VII	1938
XXXII	Anvers	27-31.VII	1947
XXXIII	Tournai	4-8.IX	1949
XXXIV	Verviers	22-25.VII	1951
XXXV	Courtrai	26-30.VII	1953
XXXVI	Gand	12-15.IV	1955
XXXVII	Bruxelles	24-30.VIII	1958
XXXVIII	Arlon	24-30.VII	1960
XXXIX	Bruges	16-18.IX	1966
XL	Liège	6-12.IX	1968
XLI	Malines	3-6.IX	1970
XLII	Malmédy	29.VII-6.VIII	1972
XLIII	Saint-Nicolas	21-25.VII	1974
XLIV	Huy	18-22.VIII	1976
XLV (1 ^{er}) ³⁷	Comines	28-31.VIII	1980
XLVI	Hasselt	19-22.VIII	1982
XLVII(2 ^e)	Nivelles	23-26.VIII	1984
XLVIII	Courtrai	22.VIII	1986
XLIX (3 ^e)	Namur	18-26.VIII	1988
L	N'a pas eu lieu	-	-
LI (4 ^e)	Liège	20-23.VIII	1992
LII (5 ^e)	Herbeumont	22-25.VIII	1996
LIII (6 ^e)	Mons	24-27.VIII	2000
LIV (7 ^e)	Louvain-la-Neuve	26-28.VIII	2004
LV (8 ^e)	Namur	28-31.VIII	2008

des communes, sa préoccupation principale. Voir les statistiques de L. DE CONINCK dans J.-M. DUVOSQUEL, *Les Sociétés d'Histoire... op.cit.*, p. 4-8.

30
J.-M. DUVOSQUEL, *Les Sociétés d'Histoire...op. cit.*, p. 4.

31
J.-M. DUVOSQUEL, *La mission des sociétés... op. cit.*, p. 18-19.

32
A. LEMEUNIER, Les «Associations sans but lucratif» : un patrimoine, dans *Congrès de Namur. 28-31.VIII.2008. Actes*, t. 1, Namur, 2008, p. 18-19.

33
A. LEMEUNIER, *op. cit.*, p. 19.

34
Y. VANDEN BEMDEN, Les Congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique, dans *Congrès de Namur. 28-31.VIII.2008. Actes*, t. 1, Namur, 2008, p. 13-14.

35
Y. VANDEN BEMDEN, *op. cit.*, p. 15.

36
Y. VANDEN BEMDEN, *op. cit.*, p. 14-15.

37
À la suite de la fédéralisation de la Belgique s'est constitué en 1978 l'ASBL Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique. Il en est de même pour la Flandre. L'alternance entre le nord et le sud du pays était prévue quant à l'organisation des congrès. Le premier congrès francophone s'est déroulé à Comines en 1980. Nos collègues flamands ont mis sur pied les congrès de Hasselt (1982) et de Courtrai (1986) mais n'ont pas poursuivi la tradition. D'après les dernières nouvelles, il semblerait que la *Koninklijke Kring voor Oudheidkunde, Letteren en Kunst van Mechelen* serait intéressée par l'organisation du LVI^e Congrès de la Fédération en 2010.